

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du lundi 10 Octobre 2022



Présents : Valérie BENOIT, Adeline BERNIER, Gilles BUFFET, Myriam CHABRAT, Karine CHAULET, Chloé DOREY, Isabelle GAGO, Claude GUICHET, Yannick IVAIN DEBOUCHAUD, Cédric LEVE, Florence MIELLE, Sylvain MONNIAUD, Philippe RABAUX.

Absents : Olivier BERNARD procuration donnée à Florence MIELLE, Franck MICHEA procuration donnée à Adeline BERNIER.

Secrétaire : Sylvain MONNIAUD

La séance est ouverte à 19 heures.

Approbation du dernier compte-rendu.

Approuvé à l'unanimité.

Nomination d'un conseiller correspondant incendie et secours.

Le conseil municipal valide à l'unanimité la candidature de Yannick YVAIN DEBOUCHAUD

Indemnités de repas.

Le conseil valide à l'unanimité la prise en charge au réel, dans la limite du forfait et sous présentation de justificatif, des repas des agents quand ils sont en déplacement.

Convention Pirouette Cacahuète.

Le conseil vote à l'unanimité la signature de la convention.

Pour rappel l'objet de la convention :

- Accompagner les collectivités pour mettre en place des actions favorisant la biodiversité et le cadre de vie des habitants.

Don de l'association Génération Danse.

Le conseil accepte à l'unanimité le don de 5 234.46€ de l'association Génération Danse pour financer une aire de jeu extérieur pour l'école.

Le conseil remercie chaleureusement cette association pour ce don.

Choix du prestataire de chauffage pour l'école et le périscolaire.

Le conseil valide à 14 voix pour et 1 abstention le devis de maintenance et d'entretien de la société EIMI pour la chaufferie et la centrale de traitement d'air de l'école et du périscolaire.

Travaux d'électricité.

Le conseil valide à 14 voix pour et 1 abstention le devis de la société RR ELEC, d'un montant de 5 000€ TTC, pour la remise aux normes électriques des bâtiments communaux et de l'église.

Etat d'assiette 2023 :

Le conseil valide la mise en affouage de la parcelle 63 pour 2023.

Renouvellement du bail pour le bassin n°2.

Le conseil valide à l'unanimité la proposition de renouvellement de 3 ans du bail pour un montant de 1100€ de loyer annuel.

Remboursement d'un élu

Le conseil valide le remboursement de 61.5€ de frais avancés par un élu.

Questions Diverses

La **cérémonie du 11 novembre** aura lieu à 10h30 au monument au mort, et sera suivi d'un apéritif républicain.

Inauguration du transformateur le 12 novembre à 11h pour remercier :

- Les habitants pour leurs investissements
- Le collectif Laure et Amon pour son travail
- La région pour son soutien financier

Nous vous attendons **le 3 décembre de 15h30 à 17h** (au terrain de pétanque) pour la décoration du sapin de Noël. Chacun est invité à fabriquer une décoration à venir déposer sur le sapin.

Un goûter sera offert.

Affouages : les houppiers des parcelles 22 ; 23 ; 26 seront proposés aux affouagistes à 6€/stères. Les inscriptions se dérouleront du **24/10 au 07/11 en Mairie**.

La séance est clôturée à 21h20.